

DIAL - PRÉCAUTIONS STANDARD ET BONNES PRATIQUES D'INJECTION EN HÉMODIALYSE

Les « **Précautions Standard** » (PS) ont fait l'objet d'un document spécifique élaboré en 2008 par un groupe formé de référents HPCI romands Afin de prévenir le risque de transmission spécifique par du sang (VHB, VHC, ...) ou d'autres liquides biologiques en hémodialyse, deux précautions supplémentaires, élaborées en 2008 par le groupe vaudois hémodialyse, et regroupées sous la dénomination de « **Bonnes pratiques d'injection (BPI)** » complètent les 10 PS :

- Préparation et distribution des injectables
- Manipulation et stockage du matériel

Ces deux précautions prénommées « **Bonnes pratiques d'injection** » n'annulent en rien les recommandations émises dans le document « **Précautions Standard** » mais permettent aux professionnels de potentialiser la prévention du risque infectieux en hémodialyse.

Les précautions (10 Précautions Standard et 2 Bonnes pratiques d'injection) développées dans ce document et adaptées des recommandations du CDC (*Infection prevention in dialysis settings ; 2012*), s'appliquent en hémodialyse. Le respect de chacune de ces précautions nécessite la mise en application d'un certain nombre d'actions détaillées ci-dessous. Chaque Précautions Standard (PS) doit faire l'objet d'une procédure écrite qui tient compte des spécificités locales de chaque établissement.

SPÉCIFICITÉS DES PRÉCAUTIONS STANDARD LIÉES À LA DIALYSE

Hygiène des mains



- Se désinfecter les mains après tout contact avec un **objet présent dans l'environnement proche du patient**
 - Ex : générateur d'hémodialyse, bouton d'alarme, tensiomètre, pompe à perfusion, ...

Gants



Dès le branchement et jusqu'à l'assainissement du poste de traitement, porter des gants à usage unique pour toute intervention sur le système de dialyse (accès vasculaire + circuit **extracorporel** + générateur)

Exception : En dehors des périodes de branchement et de débranchement, la manipulation du tableau de bord du générateur peut se faire sans gants. Une désinfection des mains avant (avant patient) et après (après patient) contact avec le tableau de bord est par contre requise

- Les actes d'hôtellerie ne nécessitent pas le port de gants.
- Changer les gants et se désinfecter les mains entre 2 patients et/ou 2 postes de dialyse
- Disposer de boîtes de gants au plus proche du poste de dialyse (Ex : supports muraux)

Masque et lunettes ou masque à visière



Porter un masque et des lunettes de protection ou **un masque à visière** lors :

- du branchement
- du débranchement
- du **démontage du circuit de dialyse**
- **de toute intervention sur le système dialyse (l'accès vasculaire + circuit extracorporel)**

Blouse de protection



Porter une blouse de protection lors :

- du branchement
- du débranchement
- du **démontage du circuit de dialyse**
- de toute intervention sur le **système dialyse (l'accès vasculaire + circuit extracorporel)**

1 blouse par patient/séance : à changer si souillures.

à suspendre à l'endroit dédié.

Les tabliers en plastique n'offrent pas une protection suffisante.

Dispositifs médicaux et matériel



- Privilégier l'utilisation de matériel de soins et de traitement **à usage unique**.
- Dans le cas contraire, préparer le matériel de soins et de traitement dans une zone propre **à l'écart des postes de dialyse**.
 - Ex : ruban adhésif, tampons hémostatiques,...
- Si l'utilisation de matériel à usage unique n'est pas possible :
 - **Dédier le matériel à usage multiple à un seul patient en cours de dialyse**
 - Ex : tensiomètre, brassard, thermomètre, glucomètre, garrot, etc...
- Désinfecter le matériel de soins à usage multiple **entre 2 patients**
 - Ex : tensiomètre, brassard, thermomètre, glucomètre, garrot, etc...
- **Jeter** tout le matériel de soins à usage unique et de traitement en mono-doses non utilisé ayant stationné à un poste de dialyse.
- Les dispositifs médicaux non utilisés lors d'un traitement ne doivent **en aucun cas être utilisés pour un autre patient ou être stockés en zone propre** à moins qu'ils ne soient emballés et que l'emballage soit désinfectable.
 - Ex : bandes de compression à usage unique, ruban adhésif, tampons hémostatiques, tampons de désinfection, compresses, matériel d'injection (seringues, aiguilles), etc...

Linge

- **Ne pas conserver** les draps de lit, housses de duvet et couvertures d'une séance à l'autre

Déchets

- Les circuits d'hémodialyse, les seringues contenant du sang et tout autre matériel de soins souillé font partie de la catégorie « **Déchets contenant du sang, des excréments ou sécrétions avec danger de contamination** » = filière jaune

Environnement

- Après le branchement, désinfecter le tableau de bord et les surfaces de travail
- Désinfecter et nettoyer l'ensemble du poste de dialyse au départ du patient

Voir la Fiche Technique : Hémodialyse chronique générateur - préparation, entretien et maintenance

Protection du personnel

- **Le personnel non immunisé contre l'hépatite B** ne devrait pas administrer de traitement d'hémodialyse à des patients HBsAg positifs.
- Suivre les directives de la médecine du travail (nouveaux collaborateurs, femmes enceintes, ...)

Protection des patients

- Voir la fiche technique : Hémodialyse chronique-Vaccination : schéma
- Voir la fiche technique : Hémodialyse chronique-Bilan sérologique : interprétation

SPÉCIFICITÉS DES BONNES PRATIQUES D'INJECTIONS LIÉES À LA DIALYSE

Préparation et distribution des injectables

- Eviter la transmission des micro-organismes d'un patient à l'autre, de patient à patient par l'intermédiaire des injectables.
- **Délimiter clairement** des zones propres, à l'écart des postes de dialyse, destinées à la préparation des

solutions médicamenteuses

- Lors de l'utilisation de **préparations médicamenteuses multi-doses**, les doses individuelles seront préparées en zone propre puis acheminées vers le poste de dialyse : ne pas faire circuler des ampoules multi-doses entre les postes de dialyse. Les recommandations permettant d'assurer l'asepsie du contenant du flacon, doivent être respectées lors de la préparation des doses individuelles.
- **Une solution médicamenteuse apportée à un poste de dialyse** ne doit en aucun cas être utilisée chez un autre patient.
- Le matériel d'injection apporté à un poste de dialyse et non utilisé ne doit pas être employé chez un autre patient à moins qu'il ne soit emballé et que l'emballage soit désinfectable.
- Ne pas disposer de chariot pour la préparation et la distribution des solutions médicamenteuses dans la zone de traitement
- En cas d'utilisation de **plateaux de distribution**, désinfecter les plateaux entre chaque patient
- Ne pas stocker d'ampoules/de seringues/de tampons ou d'autre matériel d'injection dans les poches
- Ne pas manipuler de matériel contaminé dans les zones propres

Manipulation et stockage du matériel

- Eviter la transmission des micro-organismes par l'intermédiaire de matériel contaminé accidentellement
- **Délimiter clairement les zones propres** destinées au stockage du matériel de soins et les zones sales destinées au stockage du matériel contaminé
- Le matériel contaminé ne doit en aucun cas être manipulé/stocké en zone propre
- **En cas d'utilisation d'un chariot** pour le stockage du matériel propre dans la zone de traitement, stationner ce chariot dans un endroit précis à l'écart des postes de dialyse ; ce chariot ne doit pas circuler entre les différents postes de dialyse.
- **L'approvisionnement en matériel** doit se faire en-dehors des périodes de branchement et débranchement.

PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [HPCI W_FT_00074.pdf \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_W_FT_00074_1.pdf\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_W_FT_00074_1.pdf)

Dernière mise à jour le 15/12/2016